



Maine et Loire

Samedi 11 février, toutes et tous dans la rue pour dire NON à la réforme des retraites Macron/Borne

**Plus loin, plus haut, plus fort,
64 ans et 43 annuités, c'est NON !**

Des milliers et des milliers de personnes ont encore déferlé dans le département du Maine-et-Loire ce mardi 7 février 2023 ! Nous étions 10 000 à ANGERS, 3 000 à CHOLET, 3 000 à SAUMUR et 500 à SEGRÉ. La mobilisation contre la réforme des retraites est encore et toujours exceptionnelle.

Les 19, 31 janvier et le 7 février 2023 nous étions plusieurs millions à manifester notre opposition massive au projet de réforme des retraites dans toute la France. Près de 3 français sur 4 la jugent injuste, brutale et inefficace, plus de 90 % des actifs y sont opposés et l'ensemble des organisations syndicales demande son retrait !

Cette réforme n'est pas un remède mais un poison qui fait supporter par les seuls salariés un hypothétique déficit brandit pas le Gouvernement alors que d'autres solutions existent pour garantir le financement de notre système de retraite : augmentation des salaires, égalité salariale, renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, conditionnement des aides aux entreprises, augmentation du taux d'emploi des seniors, évaluation et remise en cause des niches fiscales inefficaces...

Le Gouvernement, au contraire, prétend faire une réforme juste en retenant le critère de l'âge qui est le plus injuste. Il feint de tenir compte de la pénibilité en ne rétablissant pas les critères qui permettent de l'apprécier. Il imagine améliorer par un index sans sanction la situation de l'emploi des seniors alors que seule la moitié d'entre eux sont encore en activité au moment de faire valoir leurs droits à la retraite. Il va même jusqu'à conduire ceux qui ont commencé à travailler tôt à cotiser plus de 43 ans !

Les femmes seront perdantes, ceux qui ont commencé à travailler tôt seront perdants, les seniors seront perdants, les précaires seront perdants... Bref nous serons TOUS PERDANTS avec cette réforme !

Il faut mettre un coup d'arrêt définitif à cette réforme, non seulement parce qu'elle est injuste, violente et inefficace mais aussi parce qu'elle constitue les prémices d'autres attaques plus violentes encore contre le contrat social, les droits des travailleurs et la fonction publique. Elle ne vise qu'à accentuer les inégalités, baisser le niveau des pensions et réduire les dépenses publiques.

Si le Gouvernement presse le pas, c'est parce qu'il sait que l'opposition est plus forte et plus massive qu'elle ne l'a jamais été. Alors que débutent les travaux parlementaires, nous devons partout sur le territoire ancrer la mobilisation et manifester massivement notre opposition à ce projet de loi pour en obtenir le retrait.

Par l'action et la mobilisation de TOUS, nous pouvons le forcer à enterrer son projet de réforme. Nous pouvons gagner, nous allons gagner !

**FO DGFIP 49 APPELLE LES AGENTS À PARTICIPER
MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS le 11 FÉVRIER 2023.**

ANGERS : Jardin du Mail 14h00

CHOLET : place Travot 10h30

SAUMUR : place de la République 14h00

SEGRÉ : place du port 10h00



UD FO Maine et Loire

La contre-réforme des retraites de Macron : Une régression sociale considérable

Pour tous ceux nés après 1968

VÉRONIQUE, 1 ENFANT, NÉE EN 1968

Carrière complète dans le privé

Avant la réforme

Départ possible à 62 ans : 1641 €
Départ possible à 64 ans : 1817 €

Avec la réforme Macron

Départ à 62 ans impossible
Pour un départ à 64 ans : 1641 €



**2 ANS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE,
PERTE DE 176 € PAR MOIS!**

SANDRA, MÈRE DE 4 ENFANTS, NÉE EN 1969

Carrière hachée, mais toutes ses annuités

Avant la réforme

Départ possible à 62 ans : 967 €
Départ possible à 64 ans : 1128 €

Avec la réforme Macron :

Départ à 62 ans impossible
Pour un départ à 64 ans : 967 €



**2 ANS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES
PERTE DE 160 € PAR MOIS**

Les carrières complètes au SMIC

PAULA, CÉLIBATAIRE, NÉE EN 1964

*Employée dans une société d'entretien
Carrière complète au SMIC*

Avant la réforme

Départ possible à 62 ans : 1217 €
Départ possible à 63 ans : 1265 €

Avec la réforme Macron

Départ à 62 ans impossible
Pour un départ à 63 ans : 1217 €



**1 AN DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE,
PERTE DE 50 € PAR MOIS!**

Les carrières longues

PAUL, PÈRE DE 2 ENFANTS, NÉ EN 1963

*Ouvrier du bâtiment, carrière longue,
début d'activité à 18 ans*

Avant la réforme

Pour un départ à 60 ans : 1275 €

Avec la réforme Macron

Départ à 60 ans impossible
Pour un départ à 62 ans : 1275 €



**2 ANS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE,
AUCUN BÉNÉFICE**

Évaluations réalisées par des agents de CARSAT

La réforme des retraites c'est quoi ?

- Le décalage de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans en 2030
- Accélération de l'allongement de la durée de cotisation : 43 annuités dès 2027

QUELLE RETRAITE POUR LES JEUNES FAISANT DES ÉTUDES ?

Les jeunes qui font des études entrent tardivement dans l'emploi. Par conséquent, pour obtenir toutes leurs annuités, ils doivent partir à la retraite plus tardivement

Exemple : Pour un début d'activité à 24 ans et 43 ans de carrière, le départ à la retraite à taux plein se fera à 67 ans.

PLUS DE PRÉCARITÉ

Aujourd'hui une personne sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en emploi : chômage, invalidité, inaptitude...

Ces personnes devront rester deux ans de plus dans la précarité!

1200 € DE RETRAITE GARANTIE : MENSONGE!

C'est 1200 € bruts de pension régime de base + complémentaire.
Pour l'obtenir, il faudra avoir réalisé une carrière complète : 43 années au SMIC!

Samedi 11 février 2023,

Toutes et tous dans la rue pour dire NON à la réforme des retraites !